

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER(E) EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Reconnu de niveau III et délivré par le Ministère du Travail

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

Le conseiller en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi et la formation.

Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses difficultés, ses potentialités, ses compétences et ses motivations pour établir avec elle un diagnostic partagé de sa situation.

Pré-requis

Niveau bac ou équivalent. Personnes déjà en poste (compte CPF crédité). Niveau scolaire terminale ou équivalent et une première expérience de l'insertion professionnelle, y compris en bénévolat.

Compétences en communication orale et écrite : écouter, poser des questions, reformuler, comprendre des énoncés spécifiques, résumer et rédiger un compte-rendu.

<u>Compétences en bureautique</u>: utiliser les fonctions de base du traitement de texte, une messagerie électronique et savoir réaliser une recherche sur internet.

<u>Aptitudes souhaitées</u>: établir et maintenir des relations interpersonnelles positives en s'adaptant à un public varié; prendre en compte les situations individuelles et les difficultés d'autrui; analyser des situations; travailler en équipe; communiquer à l'oral et à l'écrit.

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER(E) EN INSERTION PROFESSIONNELLE ■

Nos cibles

Tout public ayant validé un projet dans le secteur de l'orientation professionnelle et de l'insertion (salariés et demandeurs d'emploi).

Accès à la FORMATION

Un entretien préalable avec le référent pédagogique et un test de positionnement permettront de valider les aptitudes et la motivation à intégrer la formation. Les parcours modulaires sont accessibles à tout moment sur une amplitude adaptée. Accessible par la voie de la VAE.

Nos objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion

Nos méthodes

Méthodes actives, exposés didactiques, ateliers d'études sur des cas professionnels, reconstitution de situations de travail.

Pédagogie individualisée prenant en compte les besoins et le rythme de chacun, en fonction de son parcours : sessions d'approfondissement et module de compétences transversales.

Notre programme

Module 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Informer et orienter une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion.
- Analyser la demande de la personne et identifier ses besoins.
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.
- Identifier et mobiliser un réseau ou des partenaires pour optimiser la réponse aux besoins des personnes.
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité.

Module 2 : Accompagner des personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion.
- Conduire des entretiens d'accompagnement centrés sur la personne pour suivre l'évolution de son parcours.
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion.
- Analyser sa pratique professionnelle

Module 3 : Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire.
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.
- Faciliter l'intégration du salarié dans son environnement.

Nos modalités de financement

Finançable par le plan de Formation de l'entreprise, FONGECIF et l'OPCA de branche. Possibilité de prise en charge jusqu'à 100% selon l'OPCA

Parcours complet certifiant:

début le 25 février 2019 et fin le 2 décembre 2019

Salariés :

Cette formation est d'une durée de 590 heures étalées sur 11 mois.

Parcours complet : 3 modules de 54 jours, soit 380 heures de face à face pédagogique et 210 heures en entreprise.

<u>Demandeurs d'emploi :</u>

Cette formation est d'une durée de 521 heures étalées sur 11 mois.

Parcours complet: 3 modules sur 57 jours, soit 401 heures de face à face pédagogique et 120 heures de stage.

Articulation pédagogique : regroupements au rythme de 4 à 7 jours de formation par mois.

Philippe COPPRY:

Psychologue du travail, formateur-référent du produit

Spécialités: accueil et accompagnement des publics en insertion, conduite d'entretien

Raymond HEDREVILLE:

Docteur en sociologie, professeur de sciences économiques

Spécialités : cartographie du territoire, démarches de projet, interface employeurs/bénéficiaires

Sherline GOURDET: Psychologue du travail, coach en qualité de vie au travail et en développement personnel

Spécialités: communication interpersonnelle, postures professionnelles, développement personnel

Sébastien DUTEIL : Consultant-formateur en insertion socioprofessionnelle et en outplacement

Spécialités : démarches bilan, accompagnement professionnel

Sandrine CHRISTOPHE : Conseillère en insertion professionnelle

Spécialités: accompagnement aux bilans de compétences

DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION

INTERVENANTS

Nos